



Commissaires aux comptes

## **TERAGIR**

*Association Loi 1901*

*115, rue du Faubourg Poissonnière  
75009 PARIS*

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

*Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des  
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018*

**AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS – GROUPE AF**

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris  
Sarl au capital de 240 000 € - Siège social : 80, rue Cardinet 75017 Paris  
RCS Paris B 422 774 349 - APE 6920 Z - TVA FR 44 422 774 349 - Tél. : 01 83 75 81 81  
[www.groupeaf.com](http://www.groupeaf.com)

A l'Assemblée Générale de l'Association TERAGIR,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé(s) ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

### **Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 16 Avril 2019



**Auditeurs Associés Franciliens**

Philippe RIMMER  
Commissaire aux comptes